



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 7 septembre 2022

NOUVELLE ÉTAPE CONCERNANT LE FEU COUVANT DU NAVIRE ÉPIC

Les opérations de refroidissement de la cale n°3 du navire Epic – à l'intérieur de laquelle s'est déclaré vendredi 2 septembre un incendie – se sont achevées ce mercredi 7 septembre, en début de journée. Depuis ce matin 10 h, les sapeurs-pompiers du Sdis 76 ont procédé à la réouverture progressive de la cale sinistrée, en lien étroit avec l'équipage du navire, les équipes d'Haropa port de Rouen et de la société Derichebourg.

Un contrôle visuel de la situation à l'intérieur de cette cale, à l'aide d'un drone, a immédiatement été réalisé. Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des intervenants mobilisés durant cette opération, des relevés de températures et le déploiement de balises mobiles permettant de mesurer tout dégagement gazeux ont également été menés. L'ensemble de ces relevés a confirmé l'absence de rejet extérieur et de pollution. Par conséquent, les opérations de déchargement des 8000 tonnes de métaux de débris métalliques ont pu commencer.

En situation normale, le déchargement d'un tel volume de matériaux métalliques se déroule pendant environ 48 heures. Compte-tenu des conséquences de l'incendie, l'évacuation sécurisée de la marchandise pourrait nécessiter plus de temps.

50 sapeurs-pompiers et 29 engins du Sdis 76 sont engagés sur l'opération.

À ce stade, aucun rejet extérieur et aucune pollution n'ont été relevés.

1/2

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Rappel des faits :

Vendredi 2 septembre 2022, en début de soirée, un incendie, d'origine inconnue, a été signalé à l'intérieur du navire vraquier Epic, sous pavillon des Îles Marshall. Le bateau de 190 mètres de long et de 32 mètres de large est amarré sur un quai du port Haropa de Rouen, au niveau de la commune de Petit-Couronne.

Le sinistre s'est déclaré dans la cale n°3 de ce bateau transportant un chargement de métaux recyclés en vrac, entreposé dans cinq cales de 15 000 m³ chacune.

Aussitôt, le préfet de la Seine-Maritime a activé le centre opérationnel départemental (COD) afin de coordonner les opérations.

La nature spécifique de ce feu couvant de métaux recyclés a nécessité de la part des sapeurs-pompiers du Sdis 76 la mise en place d'actions particulières excluant l'emploi des techniques classiques d'intervention. La priorité des secours a été de refroidir la cargaison et d'étouffer le foyer par injection de gaz inerte (azote et dioxyde de carbone), dans la cale.

Cette étape terminée, la cale numéro 3 a été ouverte ce jour.

2/2

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex